

Pôle proximité citoyenneté
Direction accueil population Est
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2022_282
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2022

21 - GÎTE DE LA MANUFACTURE RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Rappel de l'objet et des conditions de la Délégation de Service Public (DSP)

Au terme d'une procédure de mise en concurrence, une convention de service public a été conclue en 2014 pour l'exploitation du gîte de la Manufacture, avec madame TAJA, pour une durée de cinq ans, soit du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Compte tenu de la nécessité de procéder au reclassement du gîte en habitation (accueil de moins de 15 personnes et moins de 5 chambres) relevant du code de la construction et de l'habitation, un avenant de prolongation d'un an a été autorisé fin 2019 afin de prolonger la délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2020.

Un appel à candidatures a été lancé en juillet 2020. Faute de candidature déposée dans le délai prescrit, la procédure a été déclarée infructueuse et relancée sous la forme d'une concession sans publicité ni mise en concurrence. madame TAJA a présenté une offre qui a reçu un avis favorable de la commission de délégation de service public.

Par délibération N°DEL_2020_382 du 16 décembre 2020, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin a approuvé le choix de madame TAJA comme délégataire et a autorisé monsieur le Maire à signer la convention de concession. Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Le mode de gestion adopté est un contrat de régie intéressée. En contrepartie de la mise à disposition des biens nécessaires au service délégué financé par la commune, le fermier s'engage à verser chaque année au titre de chaque exercice comptable, une redevance fixe de 20% du montant du chiffre d'affaire hors taxes. La commune n'est pas associée à la gestion quotidienne que le délégataire assure seul à ses risques et périls. Il se rémunère sur les usagers du service délégué.

Sa mission est la suivante :

- il assure la gestion administrative : prépare, élabore et signe les conventions d'occupation, rédige les états des lieux, etc. ;
- il assure la gestion technique quotidienne des locaux : petit entretien, vérification de la bonne utilisation des locaux, etc. ;
- il assure la gestion financière du gîte : établit les factures et perçoit les locations, etc.

Dans le cadre de cette délégation de service public, le délégataire est dans l'obligation de présenter un rapport financier annuel au conseil municipal.

Rapport financier

Au regard de la comptabilité de l'exercice concernant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, le montant des recettes représentant les locations du gîte est arrêté à la somme de 7 018 €, soit une baisse de 376 € par rapport à l'année dernière.

La fréquentation du gîte souffre cette année encore de l'effet pandémie, notamment avec le deuxième confinement qui a imposé des prescriptions sanitaires strictes et a limité les rassemblements festifs en fin d'année. La baisse est néanmoins moindre par rapport à l'année passée, le chiffre d'affaire s'est globalement stabilisé sur cet exercice. Le mois de mai 2021 a enregistré une belle reprise mais il faudra attendre les résultats de l'année suivante pour confirmer le retour à une activité normale.

Conformément au contrat de délégation de service public, l'intéressement net du délégataire s'élève donc à 3 290,57 €. La redevance revenant au délégant à savoir, la collectivité de Cherbourg-en-Cotentin, a été établie à 1 403,60 €.

Le montant des charges pour la période a été arrêté à la somme de 3 727,43 € incluant un montant de 1 200 € à titre de participation aux charges de chauffage, d'éclairage et d'eau potable.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport du délégataire pour l'exercice du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, étant précisé que celui-ci a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 octobre 2022.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

18h45		Nombre de votants : 53	
Pour : 50	Contre : 0	Abstentions : 3 Sophie HÉRY Sandrine TARIN Valérie VARENNE	NPPV : 0

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Agnès TAVARD

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin Département de la Manche **Conseil municipal du 9 novembre 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 49

Date de la convocation et de son affichage : 27 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le neuf novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 27 octobre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine jusqu'à son arrivée : 18h33) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 18h04) - GENTILE Catherine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire SAGET Eddy jusqu'à son arrivée : 18h45) - HÉRY Sophie - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire DUVAL Karine à son départ : 18h08) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire AMIOT Florence jusqu'à son arrivée : 17h29) – LEPOITTEVIN Gilbert - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET à son départ : 20h10) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna – PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire FAGNEN Sébastien à son départ : 18h25 et jusqu'à son arrivée : 20h16) – TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

GRUNEWALD Martine a donné procuration à CATHERINE Arnaud

HULIN Bertrand a donné procuration à HUREL Karine

LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy

MAGHE Jean-Michel

MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉBERT Karine

ABSENTE

KRIMI Sonia

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Le 25 septembre 2022

Laurence Taja

Haras de Siva

50470 Tollevast

Tel : 02 33 44 69 30

E.mail : : laurence.taja@gmail.comSite : www.gite-manufacture.com

Gîte de groupe de la Manufacture
Village de la Verrerie
50470 La Glacerie

Rapport annuel et comptes rendus :

Compte rendu financier : 1^{er} juillet 2020 / 30 juin 2021

<u>Bilan</u> : Les recettes s'élèvent à	7018€	(N-1 7394€)
Les dépenses s'élèvent à	3727,43€	(N-1 4572€)
Résultat excédent	3290,57€	(N-1 2822€)

A/ Les charges :

- ✦ Produits d'entretien 150€
- ✦ L'électricité + eau : 1200€
- ✦ Fourniture entretien petit équipement (Aspirateur) : 333,33€
- ✦ Loyer affermage: 1593,10€
- ✦ L'assurance incendie des gîtes : 371€.
- ✦ Frais postaux et téléphone 80€

Le total des charges est estimé à 3727,43€.

B/ Les recettes :

Au 30 juin 2021 les recettes s'élèvent à 7018€ pour 7394€ N-1

On note une très légère baisse du chiffre de 376€

L'effet pandémie en est bien sûr l'explication, les locataires ont commencé à revenir doucement au mois de mai 2021.

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tel. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 326 781 382 0022 Ape 9230

C / Conclusion du rapport financier et analyse comparative :

La fréquentation est traditionnellement répartie selon 3 types de clientèles fidélisées :

- ✓ Les travailleurs en déplacement qui représentent habituellement un vivier important de clientèle cette année 20 contrats pour 3060€ soit 44% du chiffre
- ✓ Les IME et instituts de ce type pas de contrat sur cet exercice.
- ✓ Les Glacériens et habitants de la CUC qui louent les gîtes en louant la salle de la manufacture représentent cette année 3958€ soit 56% du chiffre d'affaire.

Le bénéfice s'élève donc à 3290,57€

Une analyse comparative entre la fréquentation n et n-1 :

↓ Juillet	1944€ N-1	504€ N	soit	-1440€
↓ Août	1620€ N-1	934€ N	soit	-686€
↓ Septembre	1008€ N-1	720€ N	soit	-288€
↓ Octobre	612€ N-1	0€ N	soit	-612€
↓ Novembre	0€ N-1	198€ N	soit	+198€
↓ Décembre	720€ N-1	684€ N	soit	-36€
↓ Janvier	180 € N-1	108€ N	soit	-72€
↓ Février	0€ N-1	180€ N	soit	+180€
↓ Mars	266 € N-1	126€ N	soit	-140€
↓ Avril	0€ N-1	0€ N	soit	0€
↓ Mai	0€ N-1	2772€ N	soit	+2772€
↓ Juin	0€ N-1	792€ N	soit	+792€

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Cherbourgeois
 HARAZ de SIVA
 50470 TOLLEVAST
 Tél. 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Siret 326 781 382 00022 Ape 9230

En comparant à partir du registre clientèle, quelques remarques :
33 contrats signés

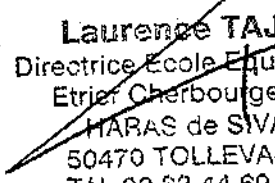
- ❖ Les contrats weekend-famille représentent 13 contrats sur les 33 soit 40%. Pour 36% pour l'année 2018/2019 plus représentative car avant pandémie.
Avec 3958€ de chiffre pour ce type de location (pour 6948€ sur 2018/2019) nous sommes à **56% du chiffre d'affaire** pour 43% avant pandémie
- ❖ Les contrats IME/Foyer ne sont représentés sur cet exercice en effet les groupes en foyer ont timidement recommencé à venir en juillet
- ❖ Les locations aux ouvriers ou personnes en déplacement représentent 20 contrats sur les 33 soit 60% des contrats pour 56% en 2018/2019. Avec 3060€ du chiffre d'affaire pour 5670€ en 2018/2019 ce type de location représente cette année à **44% du chiffre**. En 2018/2019 c'était 5670€ pour 35% du CA

Globalement ce sont les ouvriers qui ont eu le plus fort taux d'occupation du gîte cette année. Signe de la reprise de l'activité économique car N-1 nous étions à 1 seul contrat pour l'exercice.

Par contre le 2^{ème} confinement a réduit sensiblement les fêtes cette année, ce qui se traduit par une plus faible occupation des gîtes en weekend que sur N-1

D/ Conclusion du rapport financier :

Globalement le chiffre d'affaire s'est stabilisé sur cet exercice frappé par le 2^{ème} confinement.


Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 326 781 942 0002 Ape 9230

RAPPORT D'ACTIVITE 1^{ier} juillet 2020/30 juin 2021

A) Gestion technique

- ✚ Toujours un travail en harmonie avec l'équipe technique de la ville, très réactive.
- ✚ Une requête de mes locataires revient cycliquement : l'installation d'une box pour capter la WIFI.

B) Analyse qualité :

Le gîte est resté propre, la clientèle le souligne régulièrement.

C) Conclusion:

Même si le bilan 2020/2021 fait apparaître une reprise en fin d'exercice vers le mois de mai, ce bilan n'est pas représentatif des capacités du gîte de la manufacture.

Il faudra attendre l'exercice 2021/2022 pour retrouver les chiffres d'avant pandémie

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 325 731 382 00022 Ape 9230

DÉFINITIF

Inl	Pièce N° de Facture	Date	Libellé	L/ TVA	Mouvements		SOLDE
					DEBIT	CREDIT	
Compte 6131AFF AFFERMAGES							
			Cumul antérieur			1 478,80	C 1 478,80
CA	163	28/09/20	GITE 2 FACTURES FERMAGE GITE(20% REC.SEM		1 593,10		D 114,30
			Total mouvements		1 593,10		D 1 593,10
			Cumul à ce jour		1 593,10	1 478,80	D 114,30
Tous comptes confondus				Total mouvements	1 593,10		D 1 593,10

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Ocherbourgeois
 HARAS de SIVA
 50470 TOULLEVAST
 TEL. 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Siret 326 731 322 00022 Ape 9230

HAF04 V2.3 18062019

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN
 2 RUE DES BASTIONS
 BP 808
 50108 CHERBOURG EN COTENTIN
 Téléphone : 02.33.08.26.00
 Horaires d'ouverture :



AV Envoyé en préfecture le 15/11/2022 **PAYER**
 Reçu en préfecture le 15/11/2022 cette
 Publié le 15/11/2022
 ID : 050-200056844-20221115-DEL2022_282-DE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
 BP 719
 50107 CHERBOURG EN COTENTIN



*payé le 20/09/2020
 chq CA 454 56 65*

MME TAJA LAURENCE
 HARAS DE SIVA
 50470 TOLLEVAST

Destinataire de votre paiement
 Centre des Finances Publiques
 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
 BP 719
 50107 CHERBOURG EN COTENTIN
 Téléphone : 02 33 10 11 90
 Horaires d'ouverture : DE 08H30 A 12H00 ET DE 13H30 A 16H00 S

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10000	2020	311	2309

Date d'émission du titre de recette : 21/08/2020

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
ACOMPTE 2019/20 GITES MANUFACTURE DCM CONV AV JT TITRE 422/09-116-10 DCM AV N°1 JT TITRE 1079/12 LA GLACERIE-21/08/2020	1 593,10			1 593,10	0,00	1 593,10
TOTAL GÉNÉRAL						1 593,10 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LEPOITTEVIN GILBERT ADJOINT AU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

MMÉ TAJA LAURENCE

GRAND-LIVRE

Situation du 19/02/2021 au 19/02/2021

Envoyé en préfecture le 15/11/2022

Reçu en préfecture le 15/11/2022

Publié le 15/11/2022



ID : 050-200056844-20221115-DEL2022_282-DE

DÉFINITIF

Jnl	Pièce N° de Facture	Date	Libellé	L/ TVA	Mouvements		SOLDE
					DEBIT	CREDIT	
Compte 61600000			ASSURANCES				
			Cumul antérieur		5 762,60	428,00	D 5 334,60
CM	1151	19/02/21	ASS.FINISTERE HEBERG. TOU CHEQUE 0281512		371,00		D 5 705,60
			Total mouvements		371,00		D 371,00
			Cumul à ce jour		6 133,60	428,00	D 5 705,60
Tous comptes confondus				Total mouvements	371,00		D 371,00

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Cherbourgeois
 HARAS de SIVA
 50470 LOLLIVAST
 Tél 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Brevet 328 781 382 00022 App 9230

émis le : 28/01/21

Votre contrat est géré par

Code 50194 M.BOISSON ARNAUD

3-5 AV. CARNOT
50100 CHERBOURG OCTEVILLE

Téléphone : 02.33.20.45.31
Télécopie : 02.33.20.39.06
Courriel : agence.arnaudboisson@axa.fr
N° ORIAS : 09052217

Votre risque 150 m²
6.443 € de biens mobiliers

Assurance Hébergement de tourisme

Adresse : GITE DE LA MANUFACTURE
50470 LA GLACERIE

Votre cotisation

Cotisation valable du 27/03/2021 au 26/03/2022

Cotisation nette 328.68 €

Taxes 42.32 €

TOTAL A REGLER 371.00 €

Y compris cat. nat : 25.72 €
Y compris attentat : 6,29 €

Echéance : 27/03/2021
Indice de base : 773.50
Indice d'échéance : 996.80

Bon pour quittance sous réserve d'encaissement de la somme indiquée ci-dessus. Les cotisations d'assurances sont payables dans les 10 jours à partir de l'échéance (Art. L113-3 du code des assurances).

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes fondée à Quimper en 1874 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège Social et Direction Générale : 3 rue de Kervilou - CS 65028 - 29556 QUIMPER CEDEX 9 - N° SIRET 77761686300026 - CODE APE 6512 Z
Courriel : contact@finistere-assurance.bzh

(PARTIE DETACHABLE A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT)

Votre règlement

Cotisation valable du 27/03/2021 au 26/03/2022

Montant : 371.00 €
Echéance : 27/03/2021
Souscripteur : MME TAJA LAURENCE
N° Contrat : 697499
Quittance : 13121720
Code Intermédiaire : 50194



(*) Restons en contact ,

Pour une relation simple et de qualité, merci de vérifier vos coordonnées et, le cas échéant, de les compléter.

Données utilisées uniquement à des fins d'informations et non commerciales

Courriel : _____

N° téléphone fixe : _____

N° téléphone portable : _____

Informatique et liberté : voir mentions légales sur notre site: www.finistere-assurance.com



MME TAJA LAURENCE

HARAS DE STIVA

50470 TOLLEVAST

Laurence TAJA
Ectrice Ecole Equitation
Etrier Cherbourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
Email laurence.taja@free.fr
Siret 326 761 382 00022 Ape 9230

Cher Sociétaire,

Votre contrat arrive à échéance le 27/03/2021.

Le montant de votre cotisation s'élève à 371.00 € dont détail ci-contr

Votre règlement doit nous parvenir avant le **06/04/2021**

Merci de votre confiance.

Simplifiez vous.... Le Finistère Assurance !

- ↳ Vos paiements par Carte Bancaire
- ↳ Vos attestations
- ↳ Le suivi de votre contrat
- ↳ Et toutes nos actualités

Plus simple encore, Restons en contact (*)

Retrouvez votre espace "Sociétaire" sur
www.finistere-assurance.com



Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de :

(voir au dos pour d'autres modalités de paiement)



LE FINISTERE ASSURANCE

3, RUE DE KERVILLOU

29556 QUIMPER CEDEX 9

DÉFINITIF

Jnl	Pièce N° de Facture	Date	Libellé	L/ TVA	Mouvements		SOLDE
					DEBIT	CREDIT	
Compte 60630000		ELECTRICITE					
CA	163	28/09/20	GITE 3 FACTURES ELECTRICITE GITE		1 200,00		D 1 200,00
Total mouvements					1 200,00		D 1 200,00
Cumul à ce jour					1 200,00		D 1 200,00
Tous comptes confondus					Total mouvements	1 200,00	D 1 200,00

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Cherbourgeois
 HARAS de SVA
 50470 TOLLEVAST
 Tél. 02 33 44 69 30
 E-mail laurenceltaja@free.fr
 Siret 326 781 382 00022 Ape 9230

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

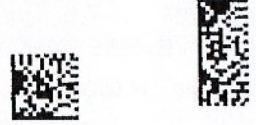
2 RUE DES BASTIONS
BP 808
50108 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone : 02.33.08.26.00
Horaires d'ouverture :



AVIS
Envoyé en préfecture le 15/11/2022
Reçu en préfecture le 15/11/2022
Publié le 15/11/2022
ID : 050-200056844-20221115-DEL2022_282-DE



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN



Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone : 02 33 10 11 90
Horaires d'ouverture : DE 08H30 A 12H00 ET DE 13H30 A 16H00 S

*payé le 20/09/2020
Chq CA 757 56 65*

MME TAJA LAURENCE
HARAS DE SIVA
50470 TOLLEVAST

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
du Haras de SIVA
50470 TOLLEVAST
Les collectifs
généralistes
des collectivités
Tél. 02 33 44 06 39
E-mail laurence.taja@free.fr
Sitef 326 781 382 00022 Ape 9230

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du Code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
10000	2020	311	2308

Date d'émission du titre de recette : 21/08/2020

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
PARTICIPATION CHARGES GITES MANUFACTURE DCM CONV AV JT TITRE 422/09-118-10 DCM AV N°1 JT TITRE 1079/12 LA GLACERIE-21/08/2020-	1 200,00			1 200,00	0,00	1 200,00
TOTAL GÉNÉRAL						1 200,00 €

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LEPOITTEVIN GILBERT ADJOINT AU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

DÉFINITIF

Jnl	Pièce N° de Facture	Date	Libellé	L TVA	Mouvements		SOLDE
					DEBIT	CREDIT	
Compte 60660000 FOURN ENTRET ET PETIT EQUIPEM							
			Cumul antérieur		11 413,14		D 11 413,14
AC	1346.03	30/06/21	DARTY ASPIRATEUR ROBOT GITE	A6	333,33		D 11 746,47
			Total mouvements		333,33		D 333,33
			Cumul à ce jour		11 746,47		D 11 746,47
Tous comptes confondus				Total mouvements	333,33		D 333,33

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Cherbourgeois
 HARAS de SIVA
 50470 TOLLEVAST
 Tel 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Siret 326 781 382 00022 Ape 9230

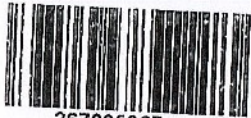


Votre magasin
CHERBOURG
 AV BANQUE à GENÈTS
 CENTRE COMMERCIAL DU
 COTENTIN
 50470 LA GLACERIE

Lundi-Samedi 9h30-19h30

0978 970 970 (prix d'un appel local)

MME TAJA LAURENCE
 LIEU DIT HARAS DE SIVA
 ETRIER CHERBOURGEOIS
 50470 TOLLEVAST



20/05/2021 16H01
 Vte 9610318735963
 Vendeur 031109
 Caisse 031109

Qté	Désignation	Code	P.U.TTC	Eco-Part	TVA	Total
1	ASPIRATEUR ROBOT IROBOT Roomba e6198	4817044	399,99€	1,00€	20,0%	399,99€
TOTAL NET TTC						399,99€
Carte Bancaire						399,99€
Tx TVA	Mt HT	Mt TVA				
Total vente:						
20,0%	333,32€	66,66€	399,99€			
Dont éco-participation:						
20,0%	0,83€	0,17€	1,00€			

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Cherbourgeois
 HARAS de SIVA
 50470 TOLLEVAST
 Tél. 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Siret 326 781 382 00022 Ape 9230

**DARTY VOUS REMERCIE DE VOTRE
 CONFIANCE**

=====
 Mise à disposition des produits

Qté	Désignation	Garantie
1	4817044 ASPBT IROBOT Roomba e6198	24 mois

Disponibilité des pièces détachées :
 2 ans

Vous avez trouvé moins cher ailleurs?
 Vous disposez de 10 jours pour effectuer une demande de remboursement de la différence de prix. Rendez-vous sur votre Espace Client Darty rubrique « Mes commandes » ou utilisez notre formulaire de contact sur Darty.com rubrique « Contactez-nous »

DARTY GRAND OUEST
 SNC au capital de 30 612 EUR
 R.C.S. B 339 403 933
 N° identifiant TVA FR:95 339 403 933
 Siège social: Parc Tertiaire de l'Eraudière
 32 rue de Coulongé - 44315 NANTES Cedex 3

Laurence TAJA

Gites: récapitulatif 01/07/2020 au 30/06/2021

juil-20				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
2	3	6 au 10-15 au 17-20 au 24-27 au 31	504	2P x 14 nuits
2	3		504	
août-20				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
1	4	10 au 14 août	72	1P x 4 nuits
8	1	14 au 15 août	160	8 P x 1 nuit
4	2	16 au 18 août	144	4P x 2 nuits
1	1	19 au 20 août	18	1p x 1 nuit
12	3	31 août au 3 septembre	540	12P x 1 nuit
26	11		934	
sept-20				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	2	4 au 6 septembre	360	12p x 2 nuits
12	2	11 au 13 septembre	360	12p x 1 nuit
24	4		720	
oct-20				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
0	0		0	0p
0	0		0	
nov-20				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
1	7	9 au 15 novembre	126	1p x 7 nuits
1	4	30 novembre au 4 décembre	72	1p x 4 nuits
2	11		198	
dec-20				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
1	4	7 au 11 décembre	72	1p x 4 nuits
1	4	14 au 18 décembre	72	1p x 4 nuits
12	2	25 au 27 décembre	360	12p x 2 nuits
12	1	30 au 31 décembre	180	12p x 1 nuit
25	11		684	
janv-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
2	3	25 au 28 janvier	108	2p x3 nuits
2	3		108	
fev-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	20 au 21 février	180	12p x 1 nuit
12	1		180	

Envoyé en préfecture le 15/11/2022

Reçu en préfecture le 15/11/2022

Publié le 15/11/2022



ID : 050-200056844-20221115-DEL2022_282-DE

mars-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
1	4	15 au 19 mars	72	1px4 nuits
1	3	22 au 25 mars	54	1px3 nuits
2	7		126	

avr-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
0	0		0	
0	0		0	

mai-21				
personnes	nuits	dates	encaisé	détail
4	3	4 au 7 mai	216	4p x 3 nuits
1	8	2 au 7 mai	144	1p x 8 nuits
12	2	7 au 9 mai	360	12p x 2 nuits
3	4	9 au 12 mai	216	3p x 4 nuits
12	2	14 au 16 mai	360	12p x 2 nuits
1	10	16 au 21 mai + 24 au 28 mai	180	1p x 10 nuits
1	4	17 au 21 mai	72	1p x 4 nuits
4	7	17 au 21 mai+ 25 au 28 mai	504	4p x 7 nuits
12	3	21 au 24 mai	540	12px 3 nuits
12	1	29 au 30 mai	180	12p x 1 nuit
62	44		2772	

juin-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	31 mai au 1ier juin	180	12p x 1 nuit
4	2	2 au 4 juin	144	4p x 2 nuits
12	1	12 au 13 juin	180	12p x 1 nuit
5	2	21 au 25 juin	180	5p x 2 nuits
3	2	21 au 23 juin	108	3p x 2 nuits
36	8		792	

	encaissé
juil-20	504
août-20	934
sept-20	720
oct-20	0
nov-20	198
déc-20	684
janv-21	108
févr-21	180
mars-21	126
avr-21	0
mai-21	2772
juin-21	792

Total 7018

Envoyé en préfecture le 15/11/2022

Reçu en préfecture le 15/11/2022

Publié le 15/11/2022

ID : 050-200056844-20221115-DEL2022_282-DE



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE
GROUPE SOFINOR

M. DARIEL – G. FATOUT – L. MAHIER – A. MAZOYER – S. HOUTTEVILLE
Experts-Comptables – Commissaires Aux Comptes

ATTESTATION

SOFINOR CHERBOURG
195 rue des Ajoncs
50110 Cherbourg-en-Cotentin

SOFINOR CAEN OUEST
10 rue JL Cartigny
Quartier Koenig
14760 Bretteville-sur-Odon

SOFINOR CONDÉ
14110 Condé-sur-Noireau

SOFINOR CAEN CENTRE
4 Bd Georges Pompidou
Immeuble Le Silicon Valley
14000 Caen

SOFINOR MONTEBOURG
1 rue du Mont Castre
50310 Montebourg

SOFINOR CARENTAN
ZA Le Mingrotin
50500 St-Hilaire-Petitville

SOFINOR GRANVILLE
7 avenue Maréchal Leclerc
50400 Granville

SOFINOR EVREUX
60 rue Clément Ader
27000 Evreux

SOFINOR BERNAY
1717 route de Broglie
27300 Bernay

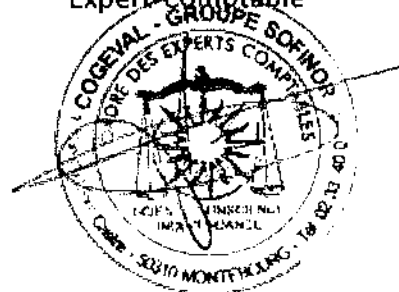
Je soussigné, Sébastien HOUTTEVILLE, Expert-Comptable de la SARL COGEVAL 1, rue du Mont Castre 50310 Montebourg - atteste par la présente que Madame Laurence TAJA, Haras de Siva, 165 RN13 50470 TOLLEVAST (SIRET : 326 781 382 00022) a réalisé pour l'activité gîtes un chiffre d'affaires d'un montant de 7 018.00 € pour l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit.

A Montebourg le 23 septembre 2021

Sébastien HOUTTEVILLE

Expert-Comptable



SARL COGEVAL – SOFINOR MONTEBOURG

SIRET : 313 075 822 00095 - Société d'Expertise Comptable au capital de 75 760 €
Inscrite au tableau de La Région Rouen-Normandie
groupe_sofnor.fr - 02.33.40.0131 - sofinormontebourg@sofinor.eu